

Avis voté en plénière du 28 mars 2017

Vers une bioéconomie durable

Déclaration du groupe Environnement et nature

Nos ancêtres ont inventé et développé la bioéconomie en même temps que le feu, l'agriculture, le tissage, la bougie et les lampes à huile.

Mais la bioéconomie d'aujourd'hui doit être bien plus qu'une évolution des pratiques d'hier, ou un palliatif à l'abandon des ressources fossiles.

Fondée sur les ressources naturelles, agricoles et forestières, elle en prévoit des usages différents et d'une intensité nouvelle. Son avenir même dépend de sa durabilité, aussi bien économique qu'écologique : le dépassement des limites de la biosphère et de ses cycles de renouvellement amènerait à la disparition de la ressource dont elle se nourrit.

Sur un plan général, notre groupe rappelle l'indispensable mise en cohérence des politiques publiques et des subventions, aussi bien au niveau français qu'au niveau européen. Il n'est, en effet, ni efficace ni rationnel de favoriser des opérations conduisant à la dégradation de milieux et d'écosystèmes, que d'autres politiques publiques visent à préserver ou à réparer, parce qu'elles conditionnent l'avenir de l'humanité.

Plus précisément, pour progresser vers une bioéconomie durable, trois préconisations développées dans l'avis nous paraissent essentielles :

- établir, en matière de production de bioressources, des critères de durabilité environnementale, économique et sociale;
- appliquer aux ressources utilisées les principes de l'économie circulaire ;
- adopter une approche territoriale pour l'usage optimal des ressources, du niveau européen (cité plusieurs fois dans le projet d'avis, à juste titre) au niveau régional (le plus opérationnel).

À ce titre, l'évaluation environnementale des projets locaux et des programmes territoriaux devra s'assurer de leur cohérence avec les schémas plus généraux relatifs à l'usage des territoires, dont le SRADDET.

Le groupe environnement et nature salue cet avis qui pose le cadre d'une bioéconomie durable. Il s'inscrit ainsi dans une démarche plus globale : sortir des projections spécialisées, où les orientations économiques sont déconnectées d'une évaluation sociale et environnementale de leurs impacts, pour adopter une vision écosystémique sans laquelle c'est l'avenir de notre société, dans sa relation avec la biosphère, qui sera menacé.

Le groupe remercie chaleureusement les deux rapporteurs, Jean-David Abel et Marc Blanc, et a voté pour le présent avis.